



CREFAD Auvergne
Locaux inter-associatifs de l'Estran
65bd Cote Blatin 63000 Clermont-Ferrand
secretariat@crefadauvergne.org
04 73 31 50 45

Décider à plusieurs

Pourquoi cette formation :

Dans les équipes, les associations, les groupes auxquels nous participons, la façon de prendre des décisions ne nous convient pas toujours : manque d'échanges sur le fond, lourdeur, précipitation, répétition régulières de rôles et de jeux de pouvoir, démocratie de majorité, tentation d'outils magiques de la décision pour faire comme si les jeux de pouvoir n'existaient pas... autant d'écueils qui pèsent sur nos choix, et dans nos actions.

Prendre des décisions, agir collectivement, développer un projet, tout cela nécessite du pouvoir. Bien souvent, cette notion de pouvoir et de décision est rattachée à une personne, à une fonction, à un statut. Cette notion est parfois même controversée, mais pour agir il faut du pouvoir ! Et pour agir collectivement, avec pour chacune la possibilité de s'engager pleinement dans l'action, c'est bien de pouvoir partagé dont il s'agit. Il est possible et il est intéressant pour les personnes et pour une plus grande cohérence dans l'action de concevoir et d'organiser les décisions et leur mise en oeuvre afin de partager ce pouvoir ou plutôt ces pouvoirs pour atteindre les objectifs escomptés. Il s'agit alors de repérer collectivement les différents champs du pouvoir et de se les approprier, mais aussi de considérer l'action à plusieurs au prisme de la coopération. La modalité utilisée pour notre processus de décision - majorité, unanimité, consensus - est-elle pertinente au regard de notre problématique ? Quels sont les mécanismes qu'il nous faut prendre en compte pour repérer les jeux de pouvoir, les déjouer ?

L'observation et l'analyse de nos pratiques, d'une part, et l'aller-retour avec des éléments théoriques, d'autre part, peuvent nous éclairer pour répondre aux questions suivantes : comment exercer ce pouvoir dans une logique participation de chacun et chacune et de coopération entre les acteurs et actrices concernés ? Quelles peuvent être les conditions de mise en oeuvre de ce pouvoir pour atteindre une plus grande cohérence entre finalités et moyens ? Identifions courants, méthodes et outils capables de contribuer à transformer nos manières de décider et d'agir..

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les différents champs du pouvoir, ses modalités d'exercice et les types de relation en vue de prendre des décisions à plusieurs.
- Comprendre les processus de décision et s'entraîner à l'observation de situations, à l'analyse de contextes.
- Repérer les places et rôles de chacun.e et les jeux de pouvoir dans un processus de décision.
- Caractériser les éléments clés de la construction de choix collectifs.

- Appliquer et évaluer des outils d'aide à la prise de décision collective.

Contenus :

Se basant sur vos expériences, la formation se déroulera avec des alternances entre temps d'expérimentation, d'exercice d'entraînement et apports autour des notions suivantes :

Jour 1 Ce que veut dire décider ; travail collectif des situations individuelles

Jour 2 Apports théoriques ; Analyses de situations

Jour 3 Découvertes d'outils ; travail collectif des situations individuelles

Méthodes pédagogiques :

Méthodes issues de la formation pour adultes et de l'éducation populaire. Alternance temps individuels et collectifs, apports théoriques, échange d'expériences, travail en collectif sur les questions apportées par les inscrit·e·s. En prolongement de la formation, possibilité d'organiser des accompagnements plus longs avec les structures ou personnes intéressées (modalités à déterminer ensemble) afin d'appuyer la mise en place de ces nouvelles manières de faire, évaluer les méthodes de travail mises en place et faire des ajustements.

Préalables requis : Faire partie d'un groupe dans lequel la prise de décision constitue un enjeu.

Public : Toute personne occupant des fonctions de directions, de coordination, de gestion de projets collectifs, impliquée dans un groupe, formalisé ou non.

Formateur·rice·s : Pierre-Mathieu Le Bel

Planning :

Du 16 au 18 novembre 2026 - 9h – 17h00

Durée : 21 heures (trois jours)

Coût : 945€ (45€/heure)

Le coût affiché ne doit pas être un frein à la participation ! Si vous ne connaissez pas vos possibilités de prise en charge ou si vous n'en avez pas, contactez-nous. Nous nous ajustons aux capacités de payer de chacun.e.

Document délivré en fin de formation :

En fin de formation, une auto-évaluation des acquis sera réalisée et une attestation de participation sera délivrée.

Lieu : 65 boulevard Côte Blatin 63000 Clermont-Ferrand

A priori, nos salles de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En cas de besoins spécifiques et/ou de questions, vous pouvez nous contacter.

Pour s'inscrire :

En écrivant à : secretariat@crefadauvergne.org

En appelant le : 04 73 31 50 45

Ou en passant dans les locaux du CREFAD Auvergne (L'Echappée Belle - 65 Boulevard Côte Blatin - 63000 Clermont-Ferrand)



CREFAD Auvergne

Locaux inter-associatifs de l'Estran
65bd Cote Blatin 63000 Clermont-Ferrand
secretariat@crefadauvergne.org
04 73 31 50 45

Retrouvez toutes nos formations en ligne sur notre site internet :
www.crefadauvergne.org